

Appel des membres.

- Equipe enseignante : Mme Berti, Mme Bertin, M Collé, Mme Dhainaut, Mme Eysseric, Mme Nevers, Mme Parizot, Mme Vuillaume
- SIVOS, mairies, Communauté de Communes : Mme Biard, Mme Dumont, Mme Card, Mme Latroyes, M Lemahieu, Mme Nouvier, Mme Poivre, M Sordel, Mme Terrand, M Vadot,
- Parents élus élémentaire et suppléants : Mme Monin, Mme Naegely, Mme Ong Pina, Mme Quenot
- Parents élus maternelle et suppléants : Mme Desbordes, Mme Locatelli

Excusés : Mme Branet, M Ndiaye, Mme Guyon, Mme Michalak, Mme Demongeot, Mme Richard

Mme Naegely se porte volontaire pour être secrétaire de séance.

Un moment de recueillement est observé pour Ludivine.

Rythmes scolaires à partir de la rentrée 2014

1) Ils devront tenir compte du rythme des enfants et des impératifs d'organisation locaux :

- impératifs de transport : d'après le président de la Communauté de Communes, le Conseil Général recueille les avis des conseils d'école et tentera d'adapter ses services selon la demande.

- impératifs de périscolaire et de cantine : Mme Biard, responsable du service enfance- jeunesse, et M Vadot, président de la Communauté de Communes, font savoir que les services, les activités proposés et le coût pour les familles seront à définir selon l'importance de la demande. Un questionnaire sera distribué courant novembre par l'intermédiaire des écoles afin de dégager une approximation de la demande locale, il sera croisé avec les informations recueillies auprès des communes engagées dès cette année dans la semaine de quatre jours et demi. Une évaluation plus fine des coûts pour la collectivité et des possibilités de mise en place pourra ainsi être réalisée.

M Sordel, maire de Tréclun suggère d'associer les parents d'élèves volontaires et des intervenants bénévoles ponctuels aux activités périscolaires.

2) Les propositions des enseignants, se fondent sur plusieurs critères :

- établir un rythme régulier sur les cinq matinées afin d'éviter les complications d'organisation
- il semble anachronique par rapport aux familles et difficile à organiser pour le périscolaire de proposer des cours le samedi, même si cela serait préférable pour le respect du rythme des enfants
- instaurer une pause méridienne suffisante pour laisser aux élèves le temps d'être déposés par les bus et de manger tranquillement, mais assez réduite pour éviter fatigue et excitation aux élèves mangeant à la cantine, la tenue d'activités périscolaires sur cette pause ne semble pas souhaitable au vu des expériences menées par les écoles non dérogoires cette année
- maintien, au vu du nombre d'élèves transportés, de conserver les deux tournées de bus

3) proposition d'horaires de classe (l'accueil se faisant 10 minutes avant) :

	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	mercredi
Tréclun et Pluvet	8h50-11h50	8h50-11h50
	13h40-15h55	
Soirans	8h40-11h40	8h40-11h40
	13h30-15h45	

Si la loi permet un report ou un aménagement différent, le conseil d'école sera à nouveau appelé à statuer.

Conclusions :

Le retour à la semaine de quatre jours et demi, imposé légalement, n'emporte pas un soutien très vif de la part des parents d'élèves ni des élus, les enseignants étant tenus à un devoir de réserve.

Aucune décision ne peut pour l'instant être prise car un grand nombre de paramètres sont à préciser ; le PEDT, fixant les modalités d'organisation des services scolaire et périscolaire doit être établi avant la fin décembre.

La séance est levée à 19h

Laurence DHAINAUT
COLLÉ
Directrice école maternelle

Sophie Naegely
secrétaire de séance

Frédéric
Directeur école élémentaire